

SEANCE DU 21 MARS 2017

Date de convocation : 17/03/2017

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille dix-sept, le vingt-et-un mars, à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Lionel VAN AERTRYCK, Laurence MOIRE, Régine LEDREUX, Romain LEMARCHAND, Guillaume BOULASSIER, Catherine LANGLAIS, Chantal HULAUD, Nicolas BRAULT.

Absents :

- Michel BULET ayant donné procuration de vote à Romain LEMARCHAND
- Julien BAILLEUL
- Stéphane QUERNEC
- Jérôme BOURNONVILLE

Secrétaire : Romain LEMARCHAND

M. le Maire propose au conseil d'ajouter un point complémentaire relatif aux nouveaux horaires de la SNCF. A l'unanimité le conseil accepte de rajouter ce point.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2017

Le compte- rendu du conseil municipal du 28 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

2017-14 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Les comptes administratifs se résument ainsi :

COMMUNE 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	789 747.67
Recettes de l'exercice	967 817.85
R - D = Excédent de fonctionnement 2016	178 070.18
Ajout du Report exercice N-1 (excédent)	20 780
Résultat de fonctionnement 2016	198 850.18
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	772 847.47
Recettes de l'exercice	519 479.66
R - D = Déficit d'investissement 2016	-253 367.81
Ajout du Report exercice N-1 (excédent)	23 793.79
Résultat d'investissement 2016	-229 574.02

ASSAINISSEMENT 2016

SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses de l'exercice	35 540.09
Recettes de l'exercice	45 982.70
Solde d'exécution de l'exercice 2016	10 442.61
Excédent antérieur reporté	233.26
Résultat section d'exploitation 2016	10 675.87
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	37 508.60
Recettes de l'exercice	17 791.40
Solde d'exécution de l'exercice 2016	-19 717.20
Excédent antérieur reporté	5 586.57
Résultat section d'investissement 2016	-14 130.63

LOTISSEMENT 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	89 281.92
Recettes de l'exercice	337 726.38
Solde d'exécution 2016	248 444.46
Report exercice N-1	-59 288.76
Résultat fonctionnement 2016	189 155.70
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	64 110.05
Recettes de l'exercice	8 643.41
Solde d'exécution 2016	-55 466.64
Report exercice N-1	260 665.93
Résultat d'investissement 2016	205 199.29

SPIC 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	10 534.17
Recettes de l'exercice	11 811.56
Solde d'exécution de l'exercice 2016	1277.39
Report exercice N-1	0
Résultat fonctionnement 2016	1 277.39
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	6 785.82
Recettes de l'exercice	7 897.22
Solde d'exécution de l'exercice 2016	1 111.40
Report exercice N-1	0,00
Résultat d'investissement 2016	1 111.40

ZAC 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	1 000,00
Recettes de l'exercice	1 000,00
Solde d'exécution de l'exercice 2016	0,00
Report exercice N-1	-3 628,05
Solde d'exécution 2016	-3 628,05
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	1 000,00
Recettes de l'exercice	0,00
Solde d'exécution de l'exercice 2016	-1 000,00
Report exercice N-1	-80 056,92
Résultat d'investissement 2016	-81 056,92

M. le Maire ne participe pas aux débats ni aux votes des comptes administratifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Approuve** à l'unanimité les Comptes Administratifs des budgets de la Commune, Assainissement, Lotissement, SPIC, ZAC.

2017-15 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** les comptes de gestion de la Commune, des budgets annexes Assainissement, Lotissement, ZAC, et du SPIC Photovoltaïque, établis par le receveur municipal pour l'exercice 2016 et correspondant aux comptes administratifs.

2017-16 PARTICIPATION A L'ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL DE MONTREUIL SUR ILLE

La municipalité de Montreuil sur Ille a sollicité la commune de Saint-Médard sur Ille pour participer aux dépenses d'entretien des terrains de football. Les terrains sont utilisés par le club "Union Sportive Montreuil Feins St Médard" depuis plusieurs années. Toutes les charges sont assumées par la commune de Montreuil sur Ille. Le coût d'entretien des terrains s'élève à 11791.54 € pour l'année 2016. Le club compte 109 licenciés (88 Montreuil sur Ille + 21 autres communes).

La municipalité de Montreuil sur Ille demande donc aux communes de Feins et St Médard de participer aux frais au prorata de leurs licenciés, sur la base de l'année civile précédente.

Il est proposé au Conseil Municipal que la commune de Saint-Médard sur Ille participe à l'entretien du terrain de football de Montreuil sur Ille à hauteur de 973.61 € (soit 108.18 € x 9 licenciés en 2016) pour l'année 2017.

Pour information le montant 2016 de participation à l'entretien du terrain de football de Montreuil sur Ille était de 1284.30 € (soit 71.35 € x 18 licenciés en 2015).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de participer à l'entretien du terrain de football de Montreuil sur Ille à hauteur de 973.61 € (soit 108.18 € x 9 licenciés en 2016) pour l'année 2017.

2017-17 COMICE AGRICOLE 2017

L'association en charge de l'organisation du comice agricole de l'ex-canton de Saint-Aubin d'Aubigné sollicite la commune pour une subvention d'un montant de 0.47 € par habitant, soit : 635.44 € (sur la base d'un nombre de 1352 habitants)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Accorde** la subvention d'un montant de 635.44 € pour le comice agricole.

2017-18 CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION G FPV RACING

L'association G FPV Racing (siège social à Gévezé) a sollicité la commune de St Médard sur Ille afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser le terrain de football dans le cadre de courses de drones. L'association est affiliée à la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme).

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette convention de mise à disposition du terrain de football de St Médard sur Ille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention de mise à disposition du terrain de football de St Médard sur Ille avec un ajout comme suit Article 6.1 : « Surveillance et Sécurité », « La surveillance et la sécurisation des lieux est à la charge de l'association qui aura libre accès aux parcelles »
- **Autorise** M. le maire à signer la convention

2017-19 ECOLE – AVIS SUR LA FERMETURE CONDITIONNELLE DE CLASSE MATERNELLE

L'inspecteur d'académie, M. Willhelm, a informé la commune d'une fermeture conditionnelle de classe maternelle à la rentrée 2017.

- Considérant l'avancement de la commercialisation du lotissement les Poiriers (35 lots vendus sur 41 dont une majeure partie sera habitée à la rentrée 2017) associé aux projets d'extension urbaine de la commune dans le cadre d'une ZAC de la Croisée des Chemins pour 200 nouveaux logements,

- Considérant que la légère baisse d'effectif (passage de 140 à 135 en prévision) de l'école n'est que temporaire et qu'une ouverture de classe sera nécessaire dès la rentrée 2018,
- Considérant que la suppression de cette classe entraînerait un effectif moyen de 27 élèves par classe à la rentrée 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **donne un avis défavorable** à la fermeture conditionnelle d'une classe de maternelle à la rentrée 2017 dans l'école publique de la commune.

2017-20 GAEC DE LA TOUR – AVIS EXTENSION D'ELEVAGE PORCIN ET MODIFICATION DU PERIMETRE D'EPANDAGE

La Préfecture d'Ille-et-Vilaine a transmis un arrêté en date du 2 février 2017 à la commune de Saint-Médard-sur-Ille, informant de l'ouverture d'une consultation du public d'une durée de quatre semaines, du 13 mars au 10 avril 2017 inclus. La consultation concerne le projet du GAEC DE LA TOUR pour une extension d'élevage porcin avec construction d'un bâtiment, implanté au lieu-dit « Boëssel » sur le territoire de la commune de Sens-de-Bretagne ainsi que la mise à jour du plan d'épandage.

La commune de Saint-Médard-sur-Ille est concernée par l'affichage dans un rayon d'un kilomètre autour de l'installation et par le plan d'épandage.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la demande d'enregistrement de l'installation :

Au-delà des opinions personnelles que chacun peut avoir sur le modèle de production agricole du GAEC de la Tour, et compte tenu de l'activité économique associée, le dossier soumis à enquête publique n'appelle pas de remarque particulière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, (8 voix POUR, 1 voix CONTRE (Catherine LANGLAIS),

- **Emet un avis favorable** au projet d'épandage mais demande à ce que toutes les mesures de précautions soient prises pour limiter l'impact des nuisances, en particulier olfactives, sur les occupants des habitations proches lors des phases d'épandage (fréquence annuelle, horaires, intégration dans le sol, ...).

2017-21 SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU – ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux relatifs au projet de suppression du passage à niveau N°11 à St Médard sur Ille ainsi qu'une enquête parcellaire auront lieu du 27 mars au 27 avril 2017 inclus.

Le projet de suppression du passage à niveau vise à rétablir la route départementale 106 avec un viaduc au-dessus des voies ferrées et du canal et de l'Ille ainsi qu'à créer un passage pour les déplacements doux piétons et deux roues sous les voies ferrées au niveau de la halte ferroviaire.

Les dossiers et études d'impacts présentés dans le cadre de la réalisation d'un viaduc et d'un passage sous-terrain sous voies ferrées sont jugés complets par la commune de Saint-Médard-sur-Ille.

Considérant que le passage à niveau est inscrit au programme de sécurisation nationale par les services de l'Etat suite à l'accident mortel du 12 octobre 2011, et que sa fermeture a été décidée par le préfet au plus tard en 2020, la réalisation du viaduc et du passage sous la voie ferrée constitue une solution pour résoudre définitivement les problèmes de sécurité routière,

le conseil municipal, à l'unanimité (1 abstention Catherine LANGLAIS)

- donne un avis favorable sur le contenu des enquêtes publiques de déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire.
- donne un avis favorable à la mise en compatibilité du PLU, rendue nécessaire pour la réalisation de l'ouvrage.

2017-22 AVIS HORAIRES AUTOMNE 2017 TER Saint-Médard-sur-Ille - Rennes

La SNCF vient de communiquer sur les nouveaux horaires des TER pour l'automne 2017. Il apparaît que le TER de 7h12 en direction de Rennes a été supprimé, alors que de nombreuses voix s'étaient élevées lors de la phase de concertation du public en juillet 2016 pour soulever cette incohérence au regard des usages actuels.

Ce TER est celui qui est le plus utilisé par les médardais, mais aussi par les habitants des autres communes desservies à ce jour, pour pouvoir être à 8h à Rennes (horaire du lycée Jean-Macé de rattachement de la commune).

L'arrivée de la LGV, qui est présentée comme la principale raison de modification des horaires actuels, constitue de fait une baisse de qualité de service pour la commune de Saint-Médard sur Ille.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **s'oppose** à la suppression de ce TER et demande à ce que la SNCF le réintègre dans ses grilles horaires ou mette en place un système de navette permettant d'assurer la même qualité de service qu'aujourd'hui.

INFORMATIONS DIVERSES

- Constitution d'un dossier de candidature appel à projet Départemental pour la revitalisation des centres bourgs et sollicitation portage EPF (délibération à prendre au prochain conseil pour dépôt le 6/04).
- Participation et soutien logistique de la commune à la journée Ferme en scène organisée par la Cie Cosnet et le Jardin d'Anne-Marie le 13 mai 2017 (animation culturelle en lien avec les fermes).
- DIA : Parcelles AB 505 et AB 261, portée par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (pas de préemption)
- DIA : Parcelles AB 453 et AB 957, Lotissement du Pré du Four (pas de préemption)

- Prochain conseil : mardi 4 avril

Fin à 22H00

L. VAN AERTRYCK		J. BAILLEUL	Absent
L. MOIRÉ		J. BOURNONVILLE	Absent
R. LEMARCHAND		N. BRAULT	
G. BOULASSIER		C. HULAUD	
R. LEDREUX		C. LANGLAIS	
M. BULET	Absent ayant donné pouvoir à Romain LEMARCHAND	S. QUERNEC	Absent